

Le MONDE des PLANTES

INTERMÉDIAIRE DES BOTANISTES

FONDÉ EN 1898 PAR H. LÉVEILLÉ

TRESORERIE
C. LEREDDE
C.C.P. 1380-78 Toulouse

RÉDACTION :
C. LEREDDE, Y. MONANGE, H. POUNT

ADRESSE :
FACULTÉ DES SCIENCES
39, allées J.-Guesde. 31400 Toulouse

PRÉCISIONS AU SUJET DE DEUX ESPÈCES DE *LIMONIUM*

par H. POUNT (Toulouse)

RESUME. — L'auteur a relevé dans la littérature un certain nombre d'erreurs concernant les espèces *Limonium diffusum* (Pour.) Kuntze et *L. ferulaceum* (L.) Kuntze. Elle propose des modifications à leur description.

Certaines espèces, quelles soient rares ou paraissent peu intéressantes, sont toujours laissées dans l'ombre des études botaniques et sont, de ce fait, l'objet de perpétuelles inexactitudes ou erreurs. Ainsi en est-il de *Limonium diffusum* (Pour.) Kuntze et *L. ferulaceum* (L.) Kuntze qui constituent la section *Myriolepis* créée par Boissier.

L. diffusum fut découvert par l'Abbé Pourret, curé de Narbonne, vers 1780. Il faisait partie des 130 espèces nouvelles de la « Gaule narbonnaise » que ce botaniste voulait grouper dans un supplément à la Flora mopseliaca de Gouan pour en faire le « Prodrome de la Flore Narbonnaise ».

« En attendant des temps plus heureux pour que cette Flore put paraître dans toute son étendue et ornée de figures, ce qui est indispensable dans les ouvrages de ce genre ».

Mais l'Académie de Toulouse, désireuse de s'attacher un travailleur de cette valeur, le détourna de ce projet afin de publier « sous son privilège » la « Chloris narbonensis ».

C'est ainsi qu'après cinq ans de tergiversations (1783-1788), l'espèce a été décrite et publiée avec le nom de *Statice diffusa*, sous le numéro 1124 dans :

« Extrait de la Chloris narbonensis, renfermée dans

SUMMARY. — In the following article the Author calls attention to several errors in the literature concerning the species *Limonium ferulaceum* (L.) Ktze and *L. diffusum* (Pour.) Ktze. She proposes a few modifications to be made in their description.

la relation d'un voyage fait depuis Narbonne jusqu'au Montserrat, par les Pyrénées. — par M. l'Abbé POURRET, Correspondant »

dans le tome 3 de « Histoire et Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse », page 330, en 1788.

J'ai cité la référence exacte et intégrale, telle que je l'ai lue sur le volume en question que j'ai pu consulter grâce à l'amabilité de M. le Professeur Huron.

Par la suite, tous les auteurs de Flore ont donné comme référence « Act. Toul. » ou « Act. Acad. Toul. », ce qui est inexact. Pourquoi cette inexactitude a-t-elle été inlassablement répétée ? On peut, à ce sujet, citer Pourret lui-même : « Personne n'ignore... combien il est souvent dangereux de s'en reporter à la foi d'autrui ; et, cependant, combien de fois n'est-on pas obligé de le faire, surtout dans une science aussi vaste que celle de la botanique ? » Il faut arriver à Erben pour trouver « Mém. Acad. (Toul.) », ce qui est proche de la réalité, mais cette référence, outre les parenthèses inutiles, supprime le premier terme du titre du volume et expose les botanistes à des recherches vaines dans les listes alphabétiques. L'exactitude serait : « Hist. Mém. Acad. Roy. Sc., Inscip. et Bel. Let. Toul. » que l'on peut simplifier en « Hist. Mém. Acad. Toul. ».

Les « temps plus heureux » attendus par Pourret se

sont présentés sous forme de révolution. L'année suivante l'Académie n'était plus royale et Pourret, poursuivi par les révolutionnaires, était obligé de quitter son pays. Réfugié en Espagne, il s'était remis au travail lorsque les exactions des soldats de Napoléon dans ce pays excitèrent la population contre les Français. Il dut s'enfuir précipitamment, tandis que son herbier et ses documents étaient saccagés. Il mena une vie errante pendant six ans. Timbal-Lagrange raconte comment il a retrouvé une copie du manuscrit de l'« Itinéraire des Pyrénées », par une chance assez extraordinaire, à Prades, dans les Pyrénées-Orientales.

Je ne sais si ces péripéties ont eu quelque influence sur la connaissance de ce *Limonium*, mais, dans les Flores, à une référence de diagnose erronée, fait suite une répartition tronquée. Pourret indique : « A la mer, à Gruissan, Sainte-Lucie, La Nouvelle ». Les auteurs de Flores ont fait disparaître immédiatement Gruissan et très fréquemment La Nouvelle pour ne plus garder que Sainte-Lucie, ou, plus vaguement : « France, Aude », ou « Région de Narbonne », ou « Station galloprovincialis du littoral de l'Aude ». Les exsiccata d'herbiers que j'ai pu consulter portent la mention « Sainte-Lucie », montrant par là que les botanistes se contentent souvent d'un échantillon d'herbier pour être heureux. Leur malheur a commencé lorsque « Sainte-Lucie » qui était un grand domaine agricole, a été acheté par un P.D.G. qui l'a transformé en réserve de chasse, entouré de barbelés et fait garder par une meute de chiens-loups. Il faut préciser que l'île Sainte-Lucie était très fréquentée par les botanistes qui l'avaient baptisée « Le paradis des *Statica* ». Elle n'est plus « une portion de terre entourée d'eau de tous côtés », puisqu'elle est reliée à La Nouvelle par des alluvions et que le train de Narbonne à Perpignan la traverse. La halte destinée aux ouvriers agricoles du domaine était utilisée par les botanistes. Mais elle est restée très difficile d'accès (la halte S.N.C.F. n'existe plus) et convient parfaitement au genre d'utilisation à laquelle son propriétaire la destine. Réserve de chasse, elle est en même temps une réserve naturelle particulièrement bien protégée. Ne nous en plaignons pas !

Mais, alors, où récolter le *Limonium diffusum*, si on ne peut plus aller dans l'île Sainte-Lucie ? A la suite de la découverte et de la publication de Pourret, il n'a été trouvé nulle autre part en France.

Plus tard, Boissier, Willkomm et Lange le citent en Espagne, dans le Golfe de Cadix (Herbier Fauché). Debeaux nomme les localités de Palmonès et Algésiras (Nilsson), Cadix (Fauché) et San Fernando (Perez-Lara). Dareau cite un exsiccata de Bourgeau (n° 355) de Faro (Portugal), Rouy un autre exsiccata de Bourgeau (« Hisp. Lus. 2009 »).

En 1969, le regretté P. Le Brun, ne pouvant circuler et ému par les lamentations des botanistes qui ne trouvaient plus le *L. diffusum*, m'a demandé de rechercher les stations de cette espèce. Forte des renseignements lus dans les Flores, j'ai parcouru toute la réserve de l'île Sainte-Lucie... sans en trouver un seul pied. C'est alors que M. Simonneau, de l'Entente Interdépartementale

pour la Démoustication, m'a amenée à Vieille Nouvelle, au nord de l'île et en dehors de la réserve. Nous y avons trouvé une fort belle station, bien connue maintenant des récolteurs. Plus tard, j'ai lu le compte rendu de la Session Extraordinaire de la Société Botanique de France de 1862 où M. de Salve décrit d'une manière aussi précise que romantique les lieux où les membres de cette éminente société ont récolté le *L. diffusum*. Ces stations, sises dans l'île Sainte-Lucie, au sud-ouest et en dehors de la réserve, ont été retrouvées par M. Loumagne, de l'E.I.D. qui a eu la gentillesse de me les faire visiter récemment. Auparavant, par raisonnement logique, la propagation des semences de *Limonium* se faisant par l'eau, j'avais pu inventorier un grand nombre d'autres stations, à partir de celle de Vieille-Nouvelle. La plupart se trouvent sur les rives de l'Étang de L'Ayrolle. Mais, d'une manière globale, on peut dire que toutes les stations sont incluses dans un quadrilatère limité au Nord par Gruissan-village (première station sur la rive sud de l'Étang de Gamare), au sud par La Franqui (dernière station en rive sud de l'Étang de Lapalme, près de la gare de Leucate-La Franqui), à l'est par le rivage de la Méditerranée et à l'ouest par une ligne parallèle à celui-ci, à 6 km à l'intérieur des terres. Si les pieds mentionnés par Loumagne à l'écluse de Mandirac sur le canal de la Robine se maintiennent et forment une station, on pourra reporter cette ligne à 8 km. Ceci pourrait se traduire, pour être exact, dans les Flores, par « France, Aude : de Gruissan à La Franqui, sur les rivages de la mer, des étangs et des canaux ».

Y en a-t-il dans l'Hérault ? Erben y cite « sables de la plage, Mandou, 1902 ». Il en a probablement disparu vus les aménagements touristiques des plages de l'Hérault. Pourret ne l'y a sûrement pas connu. Marcheur infatigable, il herborisait jusqu'à Nîmes et Alès pour ne négliger aucune espèce du supplément à Flora Mopseliaca. Les départements n'étant pas encore créés, il aurait précisé la localité. Loret et Barrandon ne le mentionnent pas, mais leur Flore est antérieure à 1902. Si quelqu'un peut me donner des précisions, je serais heureuse de recueillir des informations à ce sujet.

Pour ce qui est des stations espagnoles et portugaises, il ne m'a pas été possible de faire le même inventaire, au moins pour le moment. Force m'est donc de m'en référer à la littérature. Guinochet et Vilmorin se contentent prudemment de « espèce méditerranéenne ». Erben ne le cite ni en Espagne ni au Portugal, ce qui m'a grandement étonnée. Sur sa carte de répartition, cette espèce est également absente de la péninsule ibérique. Pourtant, il fait figurer dans sa bibliographie tous les auteurs cités plus haut, qui indiquent *L. diffusum* en Espagne et au Portugal. Il les compte donc parmi ceux qui manquent de fiabilité (Erben p. 376).

Aussi serais-je heureuse de recevoir, par l'intermédiaire du Monde des Plantes, des renseignements sur les stations actuelles d'Espagne et du Portugal. Le maintien des plantes littorales rares et intéressantes est des plus précaire ; les stations en sont souvent détruites par le développement des industries touristiques et l'extension des salins. J'espère que *L. diffusum* n'a pas disparu de la péninsule ibérique et que je pourrai prochainement préciser sa répartition.

Une autre erreur, s'adressant aux deux espèces, concerne la couleur de la corolle. Boissier, donne pour *L. ferulaceum* « corollae luteae » et Willkomm et Lange reprennent cette couleur jaune. De nos jours, Guinochet et Vilmorin assignent encore à ce *Limonium* une corolle jaune alors que depuis 1887 Daveau a relevé l'erreur ; en effet, on peut lire dans « Les Plombaginées du Portugal » :

« Brotero, Hoffmannsegg et Link, Boissier et plus tard M.M. Willkomm et Lange donnent à cette espèce (... *L. ferulaceum*...), une corolle jaune. Au contraire, Grenier et Godron décrivent cette corolle comme rose. Nous avons observé que la corolle était constamment rose pendant toute la durée de son épanouissement. Une dessiccation défectueuse a dû occasionner cette erreur, ou bien l'on a pris pour la teinte véritable de la corolle, la couleur jaunâtre qu'elle prend en se flétrissant. Cependant, la teinte rose résiste parfois à la dessiccation dans les échantillons bien préparés, ainsi que nous l'avons pu voir dans l'herbier même de M. Willkomm, sur les exemplaires recueillis par Bourgeau en 1852 ».

Ainsi que le dit Pourret, il est quelquefois dangereux de se reporter à la foi d'autrui... même d'un autrui comme Boissier... que Charpin veuille bien me pardonner !

Pour *L. diffusum*, il n'y a pas eu de contradiction au sujet de la couleur de la corolle chez les anciens qui la qualifient tous de rose. C'est probablement la précipitation des rythmes modernes qui l'ont subitement fait changer de couleur. Pignatti la trouve violet pâle. Guinochet et Vilmorin ont également choisi pour elle la couleur violette.

Erben a l'heureuse idée de se référer à un code de couleurs (Methuen handbook of colours). N'ayant pu le consulter, je m'en rapporte au terme utilisé par cet auteur et attribué aux deux espèces. Ce « rotviolett », même accompagné de « blass » (pâle), pour *L. ferulaceum*, me paraît erroné. Ainsi que le disent Daveau, Grenier et Godron, la corolle est rose, même dans les échantillons d'herbier, lorsqu'ils sont bien séchés, non seulement chez *L. ferulaceum*, mais également chez *L. diffusum*. Ce rose est légèrement teinté de mauve et le terme exact, en l'absence de la référence au code de couleurs me paraît être « rose cyclamen ». Quant au qualificatif de pâle, il faudrait plutôt l'attribuer à *L. diffusum*. Cependant, il m'a paru que dans certains cas (nature du sol ou conditions climatiques ?), la corolle de *L. ferulaceum* pouvait prendre la teinte décrite par Erben, mais c'est accidentel et cela se produit uniquement chez cette espèce. Chez *L. diffusum*, on trouve seulement quelquefois des cas d'albinismes.

Les autres erreurs concernent la description morphologique. Tous les auteurs (... excepté moi-même) utilisent le terme « épillet » pour désigner les inflorescences élémentaires des *Limonium* en général. Dans les deux espèces dont il est question ici, les morphologistes admettent que la fleur unique représente une inflorescence réduite. Le terme « épillet » désigne une inflorescence à croissance monopodiale, du type grappe. Or, l'interprétation des inflorescences de *Limonium* n'est pas complètement élucidée : certains morphologistes les

considèrent comme des cymes hélicoïdes, d'autres comme des cymes scorpioïdes. Mais ils sont d'accord sur un point : leur croissance est sympodiale ; ce sont donc des cymes, par conséquent le terme « épillet » est impropre. Je propose celui de « cymule ».

D'autre part, les inflorescences de la plupart des *Limonium* sont entourées de trois bractées dont les caractères sont utilisés souvent dans les Flores pour différencier les espèces. Mais quand les auteurs abordent les espèces de la section Myriolepis, ils deviennent très vagues ; certains ne mentionnent pas le nombre de bractées, ne décrivent que l'interne ou seulement l'interne et l'externe ; d'autres, au contraire, en décrivent trois, en donnant même les mesures. Or, les fleurs de *L. ferulaceum* et *L. diffusum*, à la différence des autres, sont entourées de cinq bractées. J'ai pu l'observer sur des centaines d'échantillons. Il serait trop long de les décrire toutes ici (cf. Pount, 1979).

La bractée la plus interne est particulièrement l'objet d'une description erronée. Dans les deux espèces, elle est involuée, crassulescente et chlorophyllienne dans sa plus grande partie. Elle se termine par une pointe membraneuse qui se prolonge le long des bords. Chez *L. ferulaceum*, les deux parties sont séparées par un sillon bien marqué, ce qui le différencie de l'autre espèce. Chez *L. diffusum*, cette partie membraneuse, qui forme capuchon sur la corolle en bouton, se détache fréquemment à sa base et saute à l'anthèse. Cette bractée prend alors un aspect tronqué. Cette particularité que j'ai pu observer a trompé Rouy et, après lui, Erben, qui la décrivent comme normalement tronquée et ne possédant pas cette partie terminale membraneuse. Pignatti attribue cette forme tronquée à la bractée interne de *L. ferulaceum*. Il est possible que cette espèce soit sujette au même phénomène que *L. diffusum*, puisque les structures sont tout à fait comparables, mais alors plus rarement car je ne l'ai guère observé.

Pour terminer, je cite quelques lignes de Pourret en résistant à l'envie de reproduire ici les huit pages de son introduction qui contient des réflexions d'une actualité étonnante.

p. 305 : « ... dans une science de détails, la certitude des faits dépend du concours d'une infinité d'observations faites par différentes personnes et en divers lieux. ».

et p. 304-305 : « Nous nous sommes permis quelquefois de prendre dans nos décisions un ton qui pourra peut-être paraître trop tranchant, surtout lorsqu'il s'agit de se prononcer entre des Savants dont la réputation semble être un titre pour respecter leurs opinions, ou entre des amis qui ont des droits à la déférence qu'inspirent justement leurs lumières et leurs rares connaissances ; mais en matière de science, surtout lorsqu'il s'agit d'une science de faits, les prétendus égards qui enveloppent la vérité sont toujours funestes au progrès des connaissances. Nous ne sommes pas moins admirateurs des grands hommes qui nous éclairent journellement, quoiqu'ils puissent néanmoins se tromper quelquefois, et nous croirions faire injure à ceux qui nous honorent de leur amitié, en soupçonnant qu'ils s'offensent de ce que nous avons pu n'être pas toujours de leur avis ».

BIBLIOGRAPHIE

- BOISSIER (E.), 1848. — In D.C., Prodrum Systematis naturalis regni vegetabilis. XII, 617-673, Paris.
- DAVEAU (J.), 1888. — Plumbaginées du Portugal. — Bol. Soc. Brot. 6, 145-187. Coimbra.
- DEBEAUX (M.O.), 1889. — Synopsis de la flore de Gibraltar. 174-176. Paris.
- ERBEN (M.), 1978. — Die Gattung *Limonium* im südwestmediterranean Raum. — Mitt. Bot. München 14, p. 398-404.
- GOUAN (A.), 1764. — Flora monspeliaca. Montpellier.
- GRENIER (M.) et GODRON (M.), 1850. — Flore de France, 2, 751-752, Paris.
- GUINOCHET (M.) et VILMORIN (R. de), 1973. — Flore de France, 1, 342, Paris.
- LORET (H.) et BARRANDON (A.), 1888. — Flore de Montpellier, Montpellier.
- LOUMAGNE (P.), 1978. — La végétation indicateur des aires culicidogènes. Thèse 608 p, Montpellier.
- PIGNATTI (S.), 1972. — In Flora europaea, 3, 41, Cambridge.
- POUNT (H.), 1977. — Esquisse d'une étude écologique d'une espèce peu connue de la famille des Plumbaginacées, *Limonium diffusum* (Pour.) Ktze, Rapport D.E.A. Toulouse. Non publié.
1979. — Les bractées des inflorescences élémentaires des *Limonium* de la section *Myriolepis*. Bull. Soc. Hist. Nat. Toul. 115, 1-2. A paraître.
- POURRET (P.A.), 1788. — Extrait de la Chloris narbonensis. — Hist. Mém. Acad. Toul., 3, 297-334.
- ROUY (G.), 1908. — Flore de France, X, 141-142, Paris.
- SALVÉ (S. de), 1862. — Rapport sur l'herborisation faite le 9 juin à l'île Sainte-Lucie et La Nouvelle. — Bull. Soc. Bot. Fr. Sess. Extr. juin 1862, 626-636. Paris.
- TIMBAL-LAGRAVE (M.E.), 1875. — Reliquiae pourretianae, Toulouse.
- WILLKOMM (M.) et LANGE (J.), 1861. — Prodrum florae hispanicae, 1, 361-383, Stuttgart.

H. POUNT

Labor. Biol. Vég. Université P. Sabatier
39, allées J.-Guesde. 31400 TOULOUSE.

LIPARIS LOESELII RICH DANS LE DEPARTEMENT DU JURA

par J.-F. PROST (Damparis)

Un petit article paru sous ce titre dans le Monde des plantes (n° 391 p. 6) indiquait une nouvelle station près de Bonlieu ; une visite, le 19-7-78, a permis de rencontrer environ 200 pieds dont la moitié en fleurs. Une autre station, dans la combe du Grand Essart, près de Cuttura, avait été signalée comme probable. Une exploration le 21-8-78 s'est avérée fructueuse puisque cette plante trouvée pour la première fois en 1905 a été revue, ce qui est réconfortant.

Notre département possède donc 2 stations de cette Orchidée qui semble devenir de plus en plus rare en France.

NOUVEAUTES DU JURA.

Jusqu'à présent, le botaniste jurassien désireux de récolter les 3 espèces : *Acorus calamus* L., *Polemonium caeruleum* L., *Senecio spathulæfolius* DC., devait se rendre dans le département du Doubs où ces plantes sont assez répandues au sud de Pontarlier dans les lieux humides, ruisseaux, marais et tourbières. Grenier les signalait déjà dans sa Flore de la chaîne jurassique (1865). Michalet les ignorait dans son catalogue du département du Jura (1864). Mais l'année 1978 a vu l'entrée de ces nouveautés dans la flore de notre département, après de nombreuses autres, ces années passées.

1. *Acorus calamus* : une promenade le long de la rivière Doubs (7-6-78) dans la traversée de Dôle a permis de noter de nombreuses et grosses touffes, principalement à la sortie des égoûts ; est-ce une coïncidence ? Le hasard a voulu que l'après-midi du même jour, Monsieur ROLLIER de la Société Mycologique Doloise me fasse découvrir cette espèce au lieu-dit « Corne des Epiciers », entre Dôle et Le Temple. Des recherches en amont et en aval de la ville seront nécessaires pour déterminer l'extension de la plante.

2. *Polemonium caeruleum* : C'est Monsieur STECK qui a rencontré cette belle espèce à la lisière d'une tourbière au nord des Rousses. La plante a été vue le 2-8-78 sous sa forme blanche ; comment est-elle arrivée ici ? Semis accidentel à partir d'un jardin ou semis volontaire en vue d'une acclimatation ? Espérons qu'elle se maintiendra et prendra de l'ampleur.

3. *Senecio spathulæfolius* : Sa découverte, le 17-8-78 dans les tourbières de Bief-du-Fourg et Petit-Villard, n'est pas une surprise car ces deux communes se trouvent à la limite du département du Doubs où l'espèce n'est pas rare. La plante a été semée par le vent qui a transporté les graines grâce à leurs aigrettes.

Jean-François PROST

14, route de Dôle. DAMPARIS. 39500 TAVAUX.

HYPERICUM AUSTRALE DANS LE VAR

par J.-M. ROUET (Versailles)

Ayant récemment récolté cette espèce dans le Var (près de la route D 47, au nord de la Bouverie, à 7 km environ de Bagnols-en-Forêt, 20-5-78), j'ai été surpris de lire dans le Premier supplément à la Flore de Coste (1972), page 66 : « Est douteux pour le Continent ». Cette assertion a été cependant infirmée par le Troisième supplément (1975), page 180 : « Trouvé dans une vigne abandonnée entre la Madrague et le carrefour de la route ouest de l'Isthme des Pesquiers » (Auriault, 1973).

Cette espèce, très bien décrite par Parlatore (Flora Italiana V, p. 522, n° 1334) est bien caractérisée par ses capsules dépassant peu les sépales ; ceux-ci, mucronulés, à cils glanduleux courts, les fleurs jaunes rayées de rouge, les anthères jaunes avec un point rouge.

La plupart des floristes indiquent pour cette espèce

plusieurs localités françaises :

Ardoino : Flore des Alpes Maritimes, p. 76 ;
 Burnat : Flore des Alpes Maritimes II, p. 29, n° 423 ;
 Grenier et Godron : Flore de France I, p. 315 ;
 Rouy : Flore de France III, p. 346 ;
 G. Bonnier : Flore complète illustrée II, p. 93 et pl. 105 ;
 Coste : Flore de la France I, p. 251 ;
 G. Fournier : Les 4 Flores de France, p. 454, n° 1985.

En admettant que cette espèce soit disparue du littoral proprement dit, par suite de l'urbanisation importante de toute la côte du Var et des Alpes-Maritimes, il est peu probable qu'elle le soit de toutes ses localités.

J.-M. ROUET
 Nouziers. 23350 GENOUILLAC.

PRESENCE DE *PRUNELLA GRANDIFLORA* (L.) SCHOLLER DANS LE SUD DU DEPARTEMENT DE LA SOMME ; INTERET PHYTOGEOGRAPHIQUE.

par J.-R. WATTEZ (Amiens)

Résumé :

La découverte d'une localité de *Prunella grandiflora* non loin de Montdidier (la plante était inconnue dans le département de la Somme) offre une réelle importance d'un point de vue phytogéographique ; elle confirme l'existence d'un îlot de végétation thermophile continentale dans le sud-Amiénois.

Summary :

A new locality of *Prunella grandiflora* has been discovered near Montdidier (department of Somme) ; phytogeographical importance of that thermophilous plant is discussed.

Une herborisation effectuée dans la région de Montdidier en juillet 1978 amena la découverte dans une friche herbeuse jouxtant la lisière sud du bois de Bouillancourt (situé entre Bouillancourt la Bataille et Malpart) d'une station de *Prunella grandiflora* (L.) Scholler, espèce inédite jusqu'à ce jour dans le département de la Somme. La présente note a pour but de souligner l'intérêt phytogéographique offert par cette découverte.

LE BIOTOPE.

Dans le site de Bouillancourt, *Prunella grandiflora* s'est implantée au sein d'une friche herbeuse dont une petite partie a été récemment dégagée (probablement à la suite de charrois forestiers) ; cette friche, qu'envahissent peu à peu les essences arbustives du pré-bois, est contigüe à la lisière ensoleillée du bois de Bouillancourt où prédomine le chêne sessile, nettement introgressé de chêne pubescent.

Le relevé ci-joint indique la composition floristique du groupement assez pionnier où prospère *P. grandiflora* :

10 juillet 1978 ; 3m² ; recouvrement : 90 %.

<i>Prunella grandiflora</i>	2 3	
<i>Helianthemum nummularium</i>	2 2	<i>Galium verum</i> 1 2
<i>Linum catharticum</i>	2 3	<i>Calamintha clinopodium</i> x 2
<i>Viola hirta</i>	1 2	<i>Polygala calcarea</i> x
<i>Lotus corniculatus</i>	1 2	<i>Primula veris</i> 1 1
<i>Medicago lupulina</i>	2 2	<i>Centaurea scabiosa</i> x
<i>Galium mollugo</i>	x 2	<i>Sanguisorba minor</i> 1 2
<i>Daucus carota</i>	x	<i>Euphorbia amygdaloides</i> 1 2

Hypericum perforatum 1 2
Chrysanthemum leucanthemum 1 1
Dactylis glomerata x *Arrhenatherum elatius* 2 1
Brachypodium pinnatum 2 2 *Briza media* 2 2
Festuca cf. lemanii 2 2
Rubus sp. + 2 *Coryllus avellana* pl. +
Cornus mas pl. +

Il apparaît que *Prunella grandiflora* prend place parmi les groupements de friches et de pelouses calcicoles rassemblées dans la classe des *Festuco - Brometea* Braun - Blanquet et Tüxen 1943 ; une incertitude demeure, toutefois, quant à la sous-alliance où l'on doit ranger cette espèce. S'agit-il, comme le pense M. Bournerias (1949, 1968), « d'une caractéristique des pelouses calcaires xérophiles » (*Xéro - Brometum*) « à placer dans le *Xéro - Bromion* Braun - Blanquet et Moor 1938, ou bien, comme l'estime P. Maubert (1978), d'une espèce caractéristique du *Mésio - Bromion* Braun - Blanquet et Moor em. Oberdorfer 1949 qui rassemble des groupements plus mésophiles et davantage herbeux ?

Ajoutons que dans le Valois, P. Jovet (1949) a noté la présence de *Prunella grandiflora* dans la pelouse xérophiile sèche à *Festuca duriuscula*.

INTERET PHYTOGEOGRAPHIQUE.

A) Inconnue jusqu'à ce jour dans le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme, la Brunelle à grandes fleurs a été signalée par contre dans un certain nombre de régions voisines.

Faisons remarquer au préalable qu'en Belgique, *P. grandiflora* est tout à fait exceptionnelle ; elle devient plus fréquente par contre dans l'Eifel allemand ainsi qu'en Lorraine française et en Champagne.

Quelles informations nous apportent les Flores et Catalogues régionaux sur la présence — ancienne et actuelle — de *P. grandiflora* dans la partie nord - occidentale de la France ?

Haute-Normandie :

de Brebisson (1859), Corbière (1894) et Niel (1888) indiquent sa présence sur les pelouses calcaires ensoleillées de la basse vallée de la Seine : la Roche-Guyon, Vernon, les Andelys, Orival...

Cependant, ni Liger (1952), ni Frileux (1966) ne semblent l'y avoir observée récemment.

Département de l'Oise :

L. Graves (1857) repris par Cosson et G. de St-Pierre (1861) signale la présence de plusieurs localités de *P. grandiflora* dans ce département :

- en forêt de Chantilly : Connelle et Gouvieux,
- Verberie au sud du massif de Compiègne,
- Senlis,
- dans le bois d'Anserville, canton de Méru,
- « Dans les usages » de Cuise et de la Chesnaye

près d'Attichy (entre Compiègne et Soissons).

Plus récemment, P. Jovet (1949) évoque discrètement la présence de la grande Brunelle dans le Valois alors que M. Bournérias (1949) ne la mentionne pas dans les friches ensoleillées du Noyonnais (massif forestier de Beine).

Département de l'Aisne :

Par contre, les informations concernant le département de l'Aisne sont beaucoup plus précises :

- Riomet et Bournérias (1952 - 1961) tiennent la Grande Brunelle pour une plante plus xérophile que *Prunella laciniata* L. (= *P. alba* Pallas ex Bieb.). D'après ces auteurs, *P. grandiflora* est assez commune dans le Laonnois mais assez rare ailleurs et très rare dans le Nord du département de l'Aisne. Notons à ce propos que la Brunelle blanche est une plante peu commune dans le département de la Somme (a fortiori dans l'Artois et le Cambrésis) ; on l'observe çà et là dans les friches herbeuses pâturées ou non.
- Bournerias et Prelli (1971), à la suite des prospections méthodiques qu'ils ont menées sur les pelouses calcaires du Laonnois estiment que *Prunella grandiflora* « appartient avec *Odontites lutea* et *Seseli montanum* au deuxième échelon d'enrichissement des pelouses calcaires du Laonnois » ; ils notent l'exclusion mutuelle de *P. alba* et de *P. grandiflora* comme celle des deux hélianthèmes : *Helianthemum nummularium* (L.) Mill subsp. *nummularium* et *H. n.* subsp. *obscurum* (Celak) Holub [= *H. ovatum* (Viv.) Dun.].

On pourra juger de la diversité de la composition floristique des pelouses calcaires de la Picardie (trop négligées par les Botanistes jusqu'à une date récente), en notant que *Seseli montanum* est commun dans le Sud-Amiénois, mais rare ailleurs dans le département de la Somme alors qu'*Odontites lutea* est complètement absent dans la partie occidentale du Nord de la France.

Ces observations chorologiques confirment l'opinion de L. Delvosalle (1964) au sujet de *Prunella grandiflora* que cet auteur range parmi les thermophiles méridionales atteignant l'Oise, mais sans guère la dépasser, le Laonnois et la Lorraine.

De plus, les observations de L. Delvosalle corroborent l'opinion plus générale de P. Fournier (1964) et d'Oberdorfer (1970) au sujet de l'aire de *Prunella grandiflora* ; P. Fournier en fait une orophyte sub-méditerranéenne et Oberdorfer une sub-continentale - sub-méditerranéenne. C'est dire l'intérêt de la découverte de *Prunella grandiflora* dans le sud-est du département de la Somme ; cette observation étend notablement vers le nord-ouest l'aire potentielle de cette espèce.

(à suivre)

DEUX ADVENTICES MECONNUES DANS LE JURA

ET

L'IRIS SIBIRICA DANS L'AIN.

par P. CHEVASSUS (Gevingey)

Le 23 mai 77, après avoir récolté, près de Ruffey, l'*Orchis laxiflora* dont je ne possédais pas encore d'exemplaire « juranien » (1), l'ancienne station de Publy-Vevy sur l'ex-ligne de chemin-de-fer Lons - Champagnole nous avait paru un endroit propice pour le casse-croûte. Dans la cour et sur l'emplacement des anciennes voies, totalement envahie par la végétation, une Composée attira l'attention de ma femme. Son aspect et les feuilles extrêmement divisées en lanières fines, la plaçaient au voisinage des Matricaires ou des Anthémis, mais il s'agissait d'une plante vivace. Comme elle était encore très loin de sa floraison, et les ouvrages classiques n'indiquant dans la région que des espèces annuelles, il fallait remettre à une date plus tardive sa détermination.

Deux mois plus tard donc, le 29 juillet, nous revenions sur les lieux, et nous avions alors la surprise de voir la plante avec des capitules aux ligules bien étalées et complètement jaunes. Son identification était donc facilitée : il ne s'agissait pas de l'*Anthemis nobilis* que MICHALET a vue autrefois « au-dessus des roches de Baume, du côté de Crançot », mais bien de l'*Anthemis tinctoria*.

A vrai dire, ce n'était pas la première fois que cette plante était signalée dans le Jura. BABEY l'avait en effet récoltée à Salins, le long de la promenade des Capucins. Mais il a constaté par la suite qu'elle y avait été arrachée. Elle a été d'autre part indiquée près de Lons-le-Saunier par THURMANN et, à sa suite, par GODET avec la référence de GARNIER. Mais MICHALET a pu établir qu'il s'agissait d'une citation erronée. Il a en effet vu la plante que GARNIER avait récoltée « dans des buissons entre Crançot et Perrigny ». Or, elle avait des « rayons » blancs et ce botaniste l'avait nommée *A. Triomphetti*. On peut d'ailleurs se demander s'il ne s'agissait pas, là aussi, de l'*A. nobilis*, car le même GARNIER a commis d'autres erreurs. Il a par exemple dénommé *Hypochaeris uniflora* une plante récoltée à la Dôle en 1819, et que nous avons vue dans un herbier du Jardin Botanique de Dijon. Il s'agit en réalité du *Crepis montana* (L.) Dalla Torre (= *C. montana* Tausch.) qui se trouve encore en cet endroit. Cette erreur est à la base d'une mention fautive dans la Flore de MUTEL, mention qui a disparu des ouvrages postérieurs, la méprise ayant sans doute, entre temps, été reconnue.

La présence de cet *Anthemis* dans une station de chemin de fer est à l'appui de sa nature adventice. Elle daterait de l'époque où la ligne était encore utilisée. En tout cas, la plante y est pour le moment bien établie et actuellement bien tranquille.

L'année précédente, au début de juin, alors que la Société Française des Orchidophiles brûlait des mètres de pellicule (notamment pour l'*Orchis coriophora*) dans les terrains de la ferme Rozet, à Châtillon-s./Ain, le propriétaire de cette Ferme, notre confrère M. VINCENT, à qui nous devions déjà la trouvaille du *Rhamnus saxatilis* à Fontenu (alors nouveau pour le Département du Jura), nous signala sur les bords de la rivière d'Ain un arbuste qui l'intriguait depuis longtemps, et qu'il n'arrivait pas à déterminer avec la Flore de Bonnier. Cet arbuste était justement fleuri et nous parut être voisin des Spirées. Je lui conseillai alors de nous l'apporter, fructifié à une réunion d'automne, et nous avons pu constater en cet état la présence des fruits renflés et gonflés d'air. Ceci rendait facile sa détermination comme *Physocarpus opulifolius* (L.) Maxim. Cette plante, parfois naturalisée au bord des ruisseaux, a été remarquée par M. VINCENT depuis de longues années, et ne semble pas avoir été signalée jusqu'à présent dans notre région.

Dans le département voisin de l'Ain, M. le Professeur REAL de Besançon, Secrétaire et animateur du Comité de Liaison écofaunistique qu'il a fondé, a remarqué le 27 juin dernier la présence de l'*Iris sibirica* L. aux bords de l'étang temporaire qui se trouve au S.W. de Brénod. Cette espèce n'était précédemment connue dans la chaîne jurassique qu'en un seul point au lac de Joux, dans le Canton de Vaud.

Ce bel Iris se présentait alors en de nombreuses touffes séparées les unes des autres sur toute la partie occidentale de l'étang. Certaines de ces touffes comportaient plusieurs dizaines de tiges fleuries qui se voyaient depuis la route de Brénod à Corcelles. Il est certain que sa présence en cet endroit n'aurait pas échappé aux bons botanistes qui existaient dans ce Département dans la première moitié de ce siècle : BRUNARD, LINGOT, DURRAFOURG et aussi THOMMEN de Genève qui explorait activement cette région et publiait dans le Bulletin de la Société des Naturalistes de Bourg. Or, cette espèce ne figure pas dans le catalogue relativement récent de BOUVEYRON, publié à Bourg en 1959.

Il est possible que la plante ait été amenée par des oiseaux migrateurs aquatiques. Cependant, cela devrait remonter à quelques dizaines d'années étant données l'importance et la dispersion du peuplement actuel.

Cet étang présente un régime très particulier avec des variations de niveau très rapides. Le 12 juillet, il n'était pas possible, avec des bottes ordinaires, de dépasser les endroits où fleurissaient les Iris, et une

vaste surface d'eau libre existait au milieu. Or, à peine dix jours plus tard, on pouvait le traverser de part en part avec des chaussures de ville. Les mouvements d'eau qui résultent de ces variations de niveau peuvent expliquer la dispersion des graines qui donnent naissance à ces touffes très distinctes et éloignées les unes des autres.

P. CHEVASSUS. 39 Gevingey

(1) Adjectif employé par A. MAGNIN pour faire une distinction avec « jurassien » qui se rapporte à l'ensemble de la chaîne.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE
Flora corsicana iconographia.
par Marcelle CONRAD

Dans cet ouvrage, préfacé par M. Roger DE VILMORIN, notre aimable collaboratrice présente des planches en couleurs, de 22,5 x 35 cm, d'une série qui se propose d'illustrer les espèces et variétés endémiques corses, cyrno-sardes et tyrrhéniennes. Ces planches sont des reproductions de gouaches et aquarelles originales de l'auteur. On peut se procurer le deuxième fascicule auprès de :

l'Association pour l'Etude Ecologique du Maquis
Monsieur Georges VIALE
Lavasina-Brando, 20222 ERBALUNGA.

TABLE DES MATIERES – Année 1978

- AURIAULT (R.). — *Geum hispidum* Fries en Cerdagne, 395, 1-4, 1 fig.
BERNARD (C.) et FABRE (G.). — Contribution à l'étude de la flore des Grands Causses cévennols et régions périphériques, 393, 6-8.
— Contribution à l'étude de la flore de la Drôme, 395, 5-7.
BERTON (A.). — Contribution de l'anatomie à la détermination des *Potamogeton*, 393, 3-4.
BUFFARD (Y.), GOUDARD (M.) et NICOLI (R.M.). — Nouvelles stations de plantes vasculaires d'après les exsiccata de l'herbier Gabriel, 393, 4-6.
CONRAD (M.). — *Anemone apenninna* L. dans le Nord de la Corse, 395, 4. Contribution à la flore de la Corse, 395, 7-8.
CONRAD (M.) et DESCHATRE (R.). — *Verbascum rotundifolium* Ten. ssp. *conocarpum* (Moris) J.K. Ferguson (= *Verbascum conocarpum* (Moris) dans les montagnes de la Corse, 393, 1-2, fig.
GAUSSEN (H.). — Catalogue - Flore des Pyrénées, 394, 1-8, et 396, 1-8.
LE CARO (P.). — Deux adventices notées à Toulouse, 395, 8.
PASCAL (M.). — *Cyperus glomeratus* L. en France, 395, 4.

HOMMAGE A RENÉ MAIRE

par P. CHEVASSUS (Gevingey)

Le 23 septembre, avait lieu à Lons-le-Saunier l'ouverture du 9^e Festival de la Nature, organisé comme chaque année depuis 1970 à l'initiative de la Société d'Histoire Naturelle et de la Société Mycologique. A cette occasion, un hommage particulier fut rendu à René MAIRE, né dans cette ville, où son père était Garde Général des Eaux et Forêts, il y a cent ans.

La Municipalité avait accepté de donner son nom à une rue nouvelle, dont la plaque fut dévoilée dans la matinée. Puis une autre réunion eut lieu ensuite devant la maison natale de ce savant, identifiée par un érudit lédonien, M. ROUX-CHAMPION, sur laquelle une plaque commémorative apposée par les soins des deux Sociétés organisatrices fut également dévoilée.

Mme René MAIRE, ainsi que sa fille, Mme de CUVERVILLE et quelques autres membres de la famille assistaient à ces deux manifestations et au déjeuner qui suivait.

P. CHEVASSUS. 39 Gevingey

ERRATA

N° 395, p. 8, ligne 22, col. g., lire :

Seseli bocconeii GUSS. subsp. *praecox* Gamisans.

Ligne 3 et 4, col. d., lire :

L'hybride entre *Lamium garganicum* L. subsp. *grandiflorum* (Pourel) Bricq. et *L. corsicum* Gr. et Godr. a-t-il été décrit ?

ABONNEMENT

UN AN

Normal	15,00 F
De soutien	20,00 F
Etranger	20,00 F

C. Postal : LEREDDE, 1380-78 Toulouse.

Les abonnements partent du 1^{er} janvier.

Le Gérant :
Cl. LEREDDE.